
Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 9 avril 2024, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 3 avril 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, LAVERSIN Corinne, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe (à partir de la question 9), DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, CANLERS Guy, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELETRE Bernard, DEMULIER Jérôme (à partir de la question 7), DERICQUEBOURG Daniel, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, FURGEROT Jean-Marc, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HOCQ René (à partir de la question 9), JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MAESELE Fabrice, MARIINI Laetitia, MATTON Claudette, NEVEU Jean, OPIGEZ Dorothee, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

BOSSART Steve donne procuration à DE CARRION Alain, CHRETIEN Bruno donne procuration à THELLIER David, MEYFROIDT Sylvie donne procuration à OGIEZ Gérard, CLAIRET Dany donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, DEFEBVIN Freddy donne procuration à BARROIS Alain, DELPLACE Jean-François donne procuration à LECONTE Maurice, GAROT Line donne procuration à HOCQ René (à partir de la question 9), MACKÉ Jean-Marie donne procuration à SGARD Alain, MALBRANQUE Gérard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, MARCELLAK Serge donne procuration à TASSEZ Thierry, PAJOT Ludovic donne procuration à MAESELE Fabrice, PHILIPPE Danièle donne procuration à OPIGEZ Dorothee, PRUVOST Marcel donne procuration à VOISEUX Dominique

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

LEMOINE Jacky, BERRIER Philibert, DEBUSNE Emmanuelle, DELECOURT Dominique, BECUWE Pierre, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe,

*DELEPINE Michèle, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, DOUVRY Jean-Marie,
FLAHAUT Jacques, HERBAUT Emmanuel, LEVENT Isabelle, MASSART Yvon, TAILLY Gilles*

Madame DERUELLE Karine est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
9 avril 2024

SPORT

PÔLE AQUATIQUE – TARIFS APPLICABLES AU STADE AQUATIQUE CITE D'O
DE BÉTHUNE A COMPTER DU 1ER JUILLET 2024

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité n°3 : Garantir le « bien-vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire ;

Enjeu : Développer le sport pour tous et permettre le “bien être”

Par délibération n°2023/CC007, le Conseil communautaire du 7 février 2023 a attribué la concession de service public, sous la forme d'affermage, pour la gestion du Centre Aquatique de Béthune, à la société Action Développement Loisir – Espace Récréa, située 18 rue Martin Luther King (14280) SAINT-CONTEST, pour une durée fixée du 1er avril 2023 au 31 mars 2028.

En fin d'année 2023, il a été décidé de nommer le Centre Aquatique de Béthune « Stade Aquatique Cité d'O de Béthune ».

En vertu de l'article 35 du contrat de délégation de service public pour l'exploitation par affermage du Stade Aquatique Cité d'O de Béthune, il est prévu une indexation tarifaire selon la formule établie au contrat, une fois par an au 1er juillet, à compter du 1er juillet 2024.

Après réception de la proposition d'indexation par le délégataire basée sur la période de référence du 1er avril 2023 au 31 décembre 2023, l'évolution des tarifs est de 5.2 %.

Le coefficient d'indexation de 1.05156, a été appliqué à la recette commerciale de cette période selon les quantités vendues.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale » du 27 mars 2024, afin d'être applicables au 1er juillet 2024, il est proposé à l'Assemblée d'approuver les tarifs proposés dans la grille tarifaire annexée à la présente délibération. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de fixer et réviser les droits d'accès aux équipements communautaires et les tarifs des prestations et services associés (activité, stage, atelier, réparation et maintenance des équipements loués, mise à disposition de salles...).

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE les tarifs proposés dans la grille tarifaire au Stade Aquatique Cité d'O de Béthune à compter du 1er juillet 2024, telle que ci-annexée.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **12 AVR. 2024**

Et de la publication le : **12 AVR. 2024**
Par délégation du Président,
Le Conseiller délégué,



DRUMEZ Philippe



DRUMEZ Philippe

TARIFS APPLICABLES AU STADE AQUATIQUE CITE D'O DE BÉTHUNE A COMPTER DU 1er JUILLET 2024

Coef Indexation		1,052	
Période de référence :		1 Avril 2023 au 31 Décembre 2023	
Aquatique	Tarif contractuel	Tarif contractuel	Tarif proposé
Adulte CABBALR	3,90 €	3,90 €	4,10 €
Enfant (4 à 11 ans) CABBALR	3,30 €	3,30 €	3,50 €
Enfant moins de 4 ans CABBALR	- €	- €	- €
10 entrées CABBALR	33,00 €	33,00 €	34,50 €
Pass 4 famille CABBALR	13,80 €	13,80 €	14,50 €
Entrée groupe, CLSH	3,50 €	3,50 €	3,70 €
Adulte Ext	5,75 €	5,75 €	6,10 €
Enfant (4 à 11 ans) Ext	4,80 €	4,80 €	5,10 €
Enfant moins de 4 ans Ext	- €	- €	- €
10 entrées Ext	48,00 €	48,00 €	51,00 €
Pass 4 famille Ext	20,15 €	20,15 €	21,50 €
Supplément instant famille CABBALR	2,80 €	2,80 €	2,90 €
Supplément instant famille Ext	3,30 €	3,30 €	3,50 €
Scolaire	Tarif contractuel	Tarif contractuel	Tarif proposé
Scolaire 1er degré CABBALR	- €	- €	- €
Scolaire 1er degré Ext	33,95 €	33,95 €	35,50 €
Scolaire 2nd degré CABBALR	33,95 €	33,95 €	36,00 €
Scolaire 2nd degré Ext	74,35 €	74,35 €	78,00 €
Abonnement	Tarif contractuel	Tarif contractuel	Tarif proposé
Classic Flex CABBALR	19,00 €	19,00 €	20,00 €
Liberté Flex CABBALR	25,00 €	25,00 €	26,50 €
Essential Flex CABBALR	35,00 €	35,00 €	37,00 €
Excellence Flex CABBALR	45,00 €	45,00 €	48,00 €
Classic Oceane Flex CABBALR	39,00 €	39,00 €	41,00 €
Liberté Oceane Flex CABBALR	45,00 €	45,00 €	47,50 €
Essential Oceane Flex CABBALR	55,00 €	55,00 €	58,00 €
Excellence Oceane Flex CABBALR	65,00 €	65,00 €	69,00 €
Classic Flex Ext	26,00 €	26,00 €	28,00 €
Liberté Flex Ext	33,00 €	33,00 €	35,00 €
Essential Flex Ext	43,00 €	43,00 €	46,00 €
Excellence Flex Ext	53,00 €	53,00 €	56,00 €
Classic Oceane Flex Ext	46,00 €	46,00 €	49,00 €
Liberté Oceane Flex Ex	53,00 €	53,00 €	56,00 €
Essential Oceane Flex Ext	63,00 €	63,00 €	67,00 €
Excellence Oceane Flex Ext	73,00 €	73,00 €	77,00 €
Classic annuel CABBALR	209,00 €	209,00 €	219,00 €
Liberté annuel CABBALR	275,00 €	275,00 €	289,00 €
Essential annuel CABBALR	385,00 €	385,00 €	405,00 €
Excellence annuel CABBALR	495,00 €	495,00 €	520,00 €
Classic Oceane annuel CABBALR	424,00 €	424,00 €	444,00 €
Liberté Oceane annuel CABBALR	490,00 €	490,00 €	514,00 €
Essential Oceane annuel CABBALR	600,00 €	600,00 €	630,00 €
Excellence Oceane annuel CABBALR	710,00 €	710,00 €	745,00 €
Classic annuel Ext	286,00 €	286,00 €	300,00 €
Liberté annuel Ext	363,00 €	363,00 €	380,00 €
Essential annuel Ext	473,00 €	473,00 €	497,00 €
Excellence annuel Ext	583,00 €	583,00 €	615,00 €
Classic Oceane annuel Ext	501,00 €	501,00 €	525,00 €
Liberté Oceane annuel Ex	578,00 €	578,00 €	605,00 €
Essential Oceane annuel Ext	688,00 €	688,00 €	722,00 €
Excellence Oceane annuel Ext	798,00 €	798,00 €	840,00 €
Ludiboo Flex CABBALR	10,00 €	10,00 €	10,50 €
Ludiboo Flex Ext	13,00 €	13,00 €	13,50 €
Ludiboo annuel CABBALR	110,00 €	110,00 €	115,00 €
Ludiboo annuel Ext	140,00 €	140,00 €	145,00 €
Wellness	Tarif contractuel	Tarif contractuel	Tarif proposé
1 entrée liberté	18,50 €	18,50 €	19,00 €
10 entrées liberté	166,50 €	166,50 €	169,00 €
1 entrée duo liberté	35,00 €	35,00 €	36,50 €
1 entrée all inclusive	26,50 €	26,50 €	28,00 €
Supplément aromathérapie	10,90 €	10,90 €	11,50 €
Activités	Tarif contractuel	Tarif contractuel	Tarif proposé
Pass annuel ASN	275,00 €	275,00 €	289,00 €
Pass annuel ASN + activité espace aquatique	375,00 €	375,00 €	395,00 €
Pass trimestriel ASN	125,00 €	125,00 €	131,00 €
Pass trimestriel ASN + accès espace aquatique	170,00 €	170,00 €	180,00 €
Stage ASN + accès espace aquatique	75,00 €	75,00 €	79,00 €
Domin'o	475,00 €	475,00 €	499,00 €
1 Séance bébés nageurs	13,00 €	13,00 €	14,00 €
10 séances bébés nageurs			120,00 €
1 séance basic	12,00 €	12,00 €	13,00 €
10 séances basic	105,00 €	105,00 €	110,00 €
1 séance premium	14,00 €	14,00 €	15,00 €
10 séances premium	125,00 €	125,00 €	132,00 €
Bilan forme 1er bilan	79,00 €	79,00 €	83,00 €
Bilan forme 2nd bilan et suivants	59,00 €	59,00 €	62,00 €
Pack coaching personnalisé	290,00 €	290,00 €	305,00 €
Divers	Tarif contractuel	Tarif contractuel	Tarif proposé
1 heure ligne d'eau 25m	25,00 €	25,00 €	27,00 €
1 heure ligne d'eau 50m	40,00 €	40,00 €	43,00 €
1 heure bassin sportif (configuration 25m)	175,00 €	175,00 €	185,00 €
1 heure bassin sportif (configuration 50m)	280,00 €	280,00 €	295,00 €
1 heure bassin polyvalent	200,00 €	200,00 €	210,00 €
1 heure bassin balnéo	240,00 €	240,00 €	250,00 €
1 heure espace aquatique (hors bassin balnéo)	480,00 €	480,00 €	500,00 €
1/2 journée espace aquatique (hors bassin balnéo)	1 920,00 €	1 920,00 €	2 000,00 €
1 journée espace aquatique (hors bassin balnéo)	3 600,00 €	3 600,00 €	3 750,00 €
1 heure espace bien-être / cardio training /fitness / solarium)	250,00 €	250,00 €	260,00 €
1/2 journée espace bien-être / cardio training /fitness / solarium)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 050,00 €
1 journée espace bien-être / cardio training /fitness / solarium)	1 875,00 €	1 875,00 €	1 950,00 €
1 heure de mise à disposition MNS	35,00 €	35,00 €	37,00 €
Anniversaire	140,00 €	140,00 €	145,00 €
Enfant supplémentaire anniversaire	12,00 €	12,00 €	13,00 €

Caution ou re création carte ou bracelet
Frais d'adhésion à la smiling communauté

5,00 €
35,00 €

5,00 €
35,00 €